

Quelle croissance pour quel demain ?

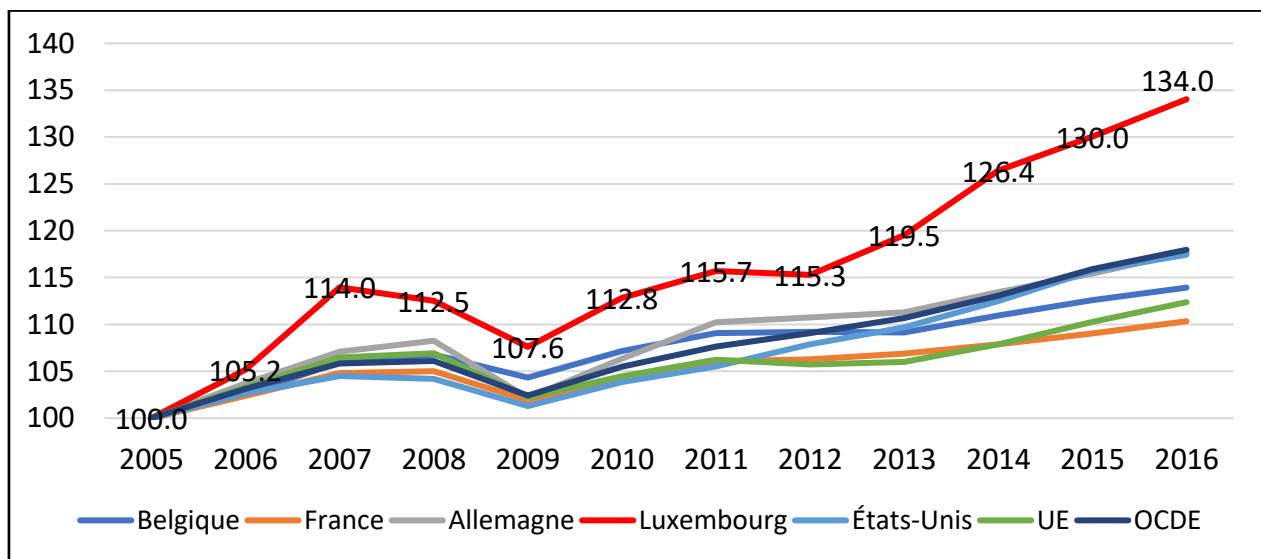
Le 26 octobre dernier les représentants patronaux ont présenté leurs vues en matière de « Troisième Révolution Industrielle » (TIR) lors d'une audition publique à la Chambre des Députés. Synthèse.

Rédaction : Nicolas Henckes, Directeur clc

Le modèle de croissance actuel n'est pas durable

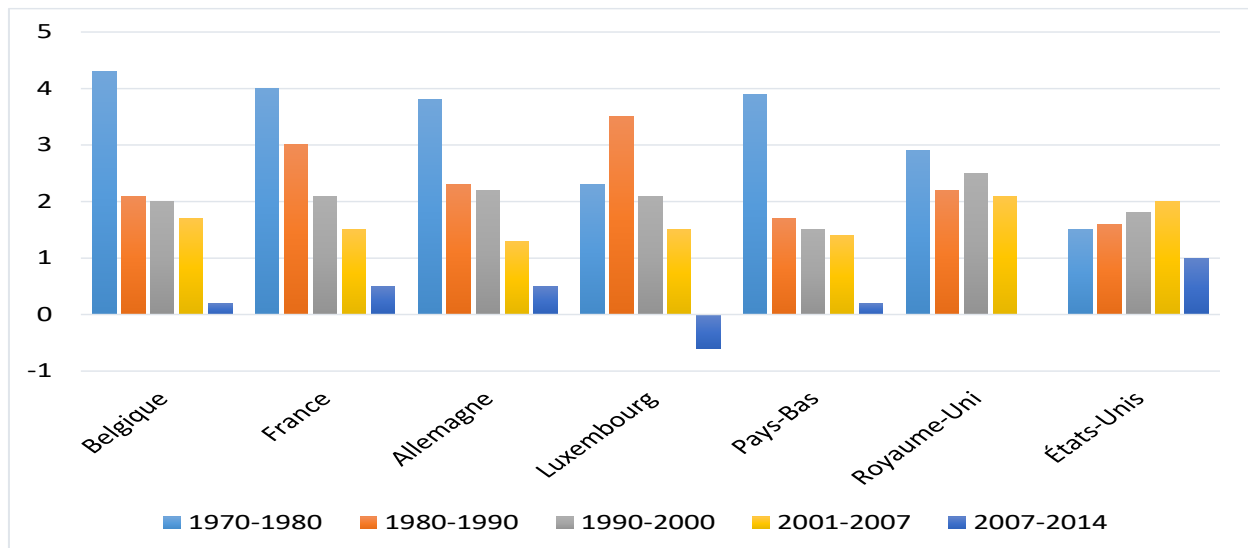
1. Nous connaissons une croissance extrêmement forte

Evolution du PIB réel depuis 2005 (base 100 en 2005)



2. Nous travaillons plus, pas mieux

Evolution de la productivité du travail (1970-2014, en %)

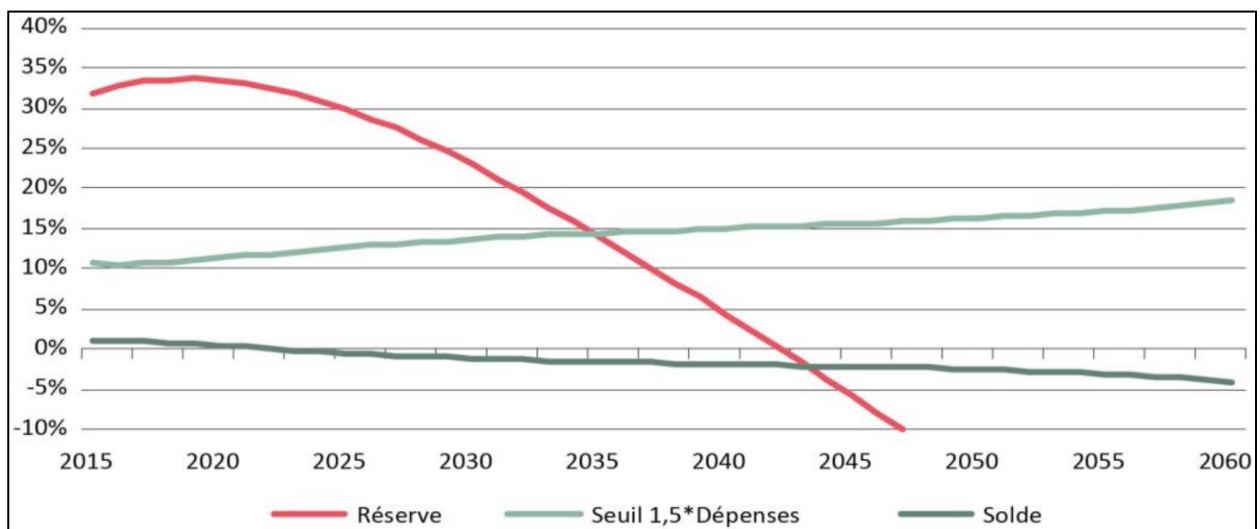


3. Et si nous continuons ainsi...

- Explosion démographique
 - Population 1,14 mio en 2060
 - Environ 800.000 travailleurs
 - dont 400.000 frontaliers
- Sauf ajustement de la taille moyenne et de la densité des logements : la surface bâtie non industrielle passera de 7 à 13% du territoire national.
- Les voiries passeront de 4,5 à 9,5% du territoire.
- Et le nombre de véhicules routiers de 430.000 à 840.000.

... et même cette croissance extensive ne suffira pas pour garantir la soutenabilité du régime général d'assurance pension.

Evolution de la réserve et du solde du régime général de pension (% du PIB)



(Source : IGSS, Bilan technique du régime général d'assurance pension, 2016)

Ce graphique est issu des projections de long terme de l'IGSS. Il illustre clairement l'apparition de problèmes de financement dès 2023, les prestations de pension devenant à partir de cette année supérieures aux cotisations. Ce déficit augmenterait rapidement par la suite, du moins à politique inchangée.

Dans ces conditions, les réserves (exprimées ici en % du PIB) plafonneraient rapidement, avant de „fondre“ spectaculairement. Elles auraient totalement disparu dès 2043 et elles deviendraient inférieures au seuil légal (soit 1,5 fois les prestations annuelles de pension) dès 2035.

Vers un nouveau modèle de croissance

Plusieurs conclusions et idées en ont été tirées :

- La croissance extensive rend aveugle : nous augmentons sans cesse le gâteau mais devons également la redistribuer à une population croissante.
- Les citoyens percevront la pérennisation d'un tel modèle comme un appauvrissement de leur qualité de vie (logement, mobilité, cohésion sociale...).
- L'étude Rifkin a lancé les discussions en cette matière. Profitons de cette dynamique et posons ensemble les jalons pour un développement économique plus durable.
- L'insoutenabilité à terme du modèle de croissance extensif est une réalité qu'on ne peut pas nier. Une croissance intensive doit être privilégiée à savoir celle alimentée par des gains de productivité, par une gestion intelligente de nos ressources humaines et naturelles, par le progrès technique voire par une administration plus efficiente.
- La croissance économique n'est pas une fin en soi, mais constitue une condition cruciale notamment pour garantir le financement de notre modèle social et de notre train de vie. Elle est le moteur fondamental d'accroissement des richesses et dès lors du bien-être de la population. Aucun des grands défis sociétaux – pauvreté, inégalités, chômage – ne peut trouver de solution sans la création de richesses.

Le Luxembourg dispose de nombreux atouts pour mener à bien la transition TIR et notamment une ouverture vers l'extérieur et aux idées et innovations étrangères. La TIR est une réelle occasion de se démarquer et de se diversifier. Il est désormais important de transformer les menaces perçues (robotisation, automation, numérisation) en opportunités.

Il y a toutefois une nécessité de soutenir les entreprises dans la transition en renforçant leurs capacités d'adaptation et en favorisant le développement de jeunes pousses à fort potentiel de croissance.

Les priorités de l'UEL : les entreprises au cœur du changement

Parce qu'il faut bien commencer quelque part, les priorités suivantes ont été mises en avant :

- Création d'un Internet national de l'énergie
- Développement de la mobilité comme service : une solution centrée sur la multimodalité
- Mise en place de projets phares pour démontrer la faisabilité des quartiers intelligents, durables, circulaires et à zéro énergie

- Développement de la « Luxembourg Sustainable Development Finance Platform » pour aider à financer les projets des entreprises.
- Création d'un C3 – Centre de compétence en cybersécurité
- Promotion de la conception circulaire de produits et de nouveaux modèles d'entreprise (produit-comme-service) et des fournitures circulaires.

La TIR sera conditionnée par la numérisation de notre société, de notre économie, de nos entreprises. Depuis 2006, le gouvernement a poursuivi une politique active de développement des infrastructures en matière de TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). L'infrastructure est à un niveau d'excellence, mais l'attention reste sur le déploiement du réseau résidentiel. La maison du client résidentiel est fibrée par défaut, alors que pour les entreprises on s'arrête au trottoir et elles doivent payer le prix fort pour la connexion. Il est donc nécessaire de procéder à une mise à jour de la stratégie gouvernementale ultra haut-débit de 2010.

Ensuite, le pays affiche également des déficits dans des domaines comme l'agilité, la culture organisationnelle, l'intégration des technologies numériques. Les PME peuvent notamment éprouver des difficultés pour intégrer les nouvelles technologies dans leurs modèles d'affaires. En matière d'e-commerce il y a évidemment un problème d'économies d'échelle pour les commerçants luxembourgeois : l'investissement est identique, mais la clientèle locale très réduite. Il faudrait ainsi mettre en place un programme d'incitants qui permettrait aux PME de faire face aux défis de l'internalisation de leur activité e-commerce.

Conclusion : nécessité d'une gouvernance adaptée à la TIR

Notre pays a donc besoin d'une politique cohérente avec des objectifs à long terme en matière de croissance inclusive, de finances publiques et de protection sociale. Cela implique entre autres :

- Un Etat moderne qui embrasse la TIR
- Une politique de distribution compatible avec les gains de productivités réalisés avant d'être distribués
- Une législation adaptée aux besoins des PME : penser au « think small first »